Réseau wallon
de Développement Rural

Formation à la restauration du patrimoine et à l'animation touristique

Carte postale

Thématique : Social et communautaire, Ressources humaines.
Titre du projet : La formation, vecteur d'un modèle innovant d'animation du patrimoine.
Initiateur du projet : GAL Burdinale-Mehaigne
Axe 4, Leader.
Durée du projet : Programmation 2007-2013, se termine en 2014.
Localisation : Communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze.
Montant total du projet : 335 000 €.

Pour restaurer les éléments du petit patrimoine et former des animateurs touristiques sur son territoire, le GAL Burdinale-Mehaigne a lancé un projet consacré à la formation dans ces deux domaines.

Mots-clés : héritage rural, acquisition de compétence, héritage culturel, tourisme, tourisme rural, Leader, Groupe d'action locale, formation professionnelle, emploi.

Avec le soutien de la Wallonie

Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

Description du projet

Nature du projet, contexte

Nombreux sur le territoire du Groupe d'action locale (GAL) Burdinale-Mehaigne (communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze), les éléments du petit patrimoine (chapelles, murs en pierres sèches, potales, puits, fontaines…) sont menacés et requièrent des techniques de restauration spécifiques. L'absence de main-d'œuvre qualifiée dans ce domaine a poussé le GAL à mettre en place le premier volet du projet, une formation à la restauration du petit-patrimoine.
Par ailleurs, la programmation Leader précédente avait montré un potentiel touristique important mais pas assez de ressources humaines pour le mettre en valeur. Il existait des outils, mais il était nécessaire de mettre en place des formations pour les professionnaliser. Le second volet du projet a donc vu le jour et concerne la formation à l'accueil et à l'animation du patrimoine du territoire (formation de guides).

Dans le cas du volet restauration, le public cible est généraliste mais le programme vise surtout les ouvriers communaux et les personnes actives dans la restauration. Les éléments du petit patrimoine appartenant souvent à des propriétaires privés, ces derniers sont aussi concernés.
Dans le cas du volet animation, le projet était à l'origine tout public et concernait tous les citoyens du territoire. L'objectif était de recruter des personnes ayant la volonté de transmettre le savoir aux visiteurs. Une importante phase de sélection a ensuite été mise en place.

Le partenaire principale et opérateur de terrain pour l'ensemble du projet est l'Asbl Les Amis du château féodal de Moha (www.chateaumoha.be). L'opérateur formation pour la restauration du petit patrimoine est l'Institut du patrimoine wallon (IPW) - Centre des métiers du patrimoine de la Paix-Dieu (www.institutdupatrimoine.be). L'opérateur formation pour le volet animation est le Centre de compétence Le Forem Tourisme de Marche-en-Famenne (www.formation-tourisme.be).

Objectifs

Le point central de la fiche est la formation. L'objectif global du projet est de fournir une solution durable pour la préservation et l'entretien du petit patrimoine (premier volet) et d'apporter de nouvelles compétences au territoire en matière d'accueil et d'animation touristique (second volet).
Par ailleurs, le second volet a aussi pour but de remettre à l'emploi, ou d'aider à la construction d'un projet professionnel, des demandeurs d'emploi.

Description des principales actions menées

Le travail sur le terrain a commencé fin 2010 et s'achèvera fin 2014.

a) Volet « restauration » :

Les cycles de formation vont de cinq à dix jours et constituent des formations courtes sur de petits chantiers.
Trois cycles de formation ont été organisés à ce jour :

– « stabilisation et restauration des vestiges » avec la restauration d'une chapelle à Pitet-Braives (2 cycles de formation et 4 chantiers) ;
– « formation maçonnerie pierres sèches » (1 cycle) ;
– « premiers gestes pour sauver le petit patrimoine » (1 cycle).

Les fiches correspondantes ont également été publiées et sont à la disposition du public avec explications et méthodologies spécifiques.
Trois formations courtes sont également prévues pour 2014.

b) Volet « animation » :

La formation était basée sur le « savoir pur », le « savoir être » et le « savoir faire » pour exercer le métier de guide, et a duré une année.

La première année de préparation a vu la rédaction d'un cahier des charges, la recherche de bonnes pratiques et l'interrogation des acteurs touristiques. Le travail avec le Centre de Marche-en-Famenne s'est ensuite mis en place.
Après un appel aux citoyens, des entretiens de motivation ont été organisés. Onze personnes ont finalement été sélectionnées.
Pendant toute la formation, des formateurs extérieurs sont intervenus, et des contacts avec des acteurs de terrain ont été pris, la plupart du temps dans le milieu associatif, mais aussi avec des opérateurs privés : les rencontres ont ouvert une porte vers le tourisme de découverte économique avec l'entreprise BioWanze, notamment, qui souhaitait s'ouvrir au public scolaire. En mars 2013, les premières écoles visitaient l'entreprise.
La microbrasserie de Marsinne a aussi rejoint le projet : un guide, engagé par le brasseur, fait aujourd'hui découvrir la brasserie aux visiteurs.
Enfin, une formation courte avec une « malle pédagogique » a été mise en place : les thématiques sont propres au territoire et les malles proposent des outils d'animation, des photos… Ces outils existaient mais étaient sous-utilisés.

En 2014, le travail va porter sur la constitution de 13 activités touristiques tournées vers les nouvelles tendances en matière de tourisme, le but étant de créer des produits en phase avec le territoire. La communication touristique et le travail avec les Maisons de tourisme seront aussi renforcés, et un agenda papier mis en place.

Aujourd'hui, le projet continue avec des formations plus courtes pour enrichir le bagage des guides.

Résultats et impacts

a) Volet « restauration » :
Certains chantiers connaissaient des problèmes, le projet a permis de les résoudre.

b) Volet « animation » :
Neuf guides ont été formés et sont actifs aujourd'hui avec des contrats de travail ou des contrats bénévoles. L'aspect social est important : le projet a permis de réinsérer des chômeurs dans le monde de l'emploi.
L'aspect environnemental est aussi présent : la transversalité du métier de guide permet une sensibilisation à l'environnement.

Leçons et commentaires

L'une des grandes forces du projet est l'implication citoyenne. Les résultats, très positifs, montrent que les gens sont prêts à s'impliquer pour leur territoire.

Dans le cas des chantiers de restauration, il apparaît que le travail en amont est conséquent : il faut obtenir les autorisations administratives, contacter les propriétaires…, des démarches parfois lourdes à porter. Il est nécessaire d'être conscient de la faisabilité technique, mais aussi administrative.

Dans le cas du volet « animation », les guides ont dû fournir beaucoup de travail en matière de créativité. La difficulté pour eux était de concilier vie de famille, emploi salarié pour certains, et formation d'un an. Il était parfois difficile pour eux de libérer du temps ; la difficulté est donc de garder la motivation sur une année.
Il est également nécessaire de réussir à garder les gens après la formation : l'entretien de motivation est, dans ce sens, essentiel.
Enfin, le potentiel de travail avec diverses entreprises privées est réel et permet aux guides de signer des contrats dans le cadre d'un travail nettement défini.

Aspects financiers

Le budget global est de 335 000 € dont 45% Europe, 45% Wallonie et 10% apports locaux

Information, contact

Philippe Laroche, coordinateur du GAL Burdinale-Mehaigne.
Tél : 0479/45 84 08.
Mail : leaderphlaroche@yahoo.fr
Site web : http://www.wanze.be/loisirs-et-tourisme/tourisme/groupe-daction-locale
Adresse du GAL : Place Faniel, 8 à 4520 Wanze.

Auteur et date de mise à jour
Février 2014